

# Panorama du Daf Yomi



**Traité de Beitzah. Daf 2**

**dafyomifr@gmail.com**

## RÉSUMÉ

1. Beth Hillel est rigoureux et Beth Shamaï est indulgent à l'égard d'un œuf pondu le jour de Yom Tov (qui se produit après Chabbat).
2. La Michna énumère deux autres divergences concernant Yom Tov dans lesquelles Beth Shamaï est indulgent et Beth Hillel est rigoureux.
3. Rav Nachman explique la discussion entre Beth Hillel et Beth Shamaï concernant l'œuf
4. Rav Nachman : Il y a des circonstances dans lesquelles Beth Hillel est d'accord avec Beth Shamaï concernant la règle de Moukzté.
5. La Guémara explique pourquoi Rabbi a également soutenu que nous sommes rigoureux en ce qui concerne le Moukzté à Yom Tov , mais pas le Chabbat.

## UN PEU PLUS

1. Beth Hillel dit qu'il ne peut pas être mangé .Un œuf pondu le jour de Yom Tov immédiatement après Chabbat est considéré comme ayant été préparé Chabbat pour Yom Tov , et il est interdit de manger quelque chose qui a été préparé Chabbat pour Yom Tov . Beth Shamaï permet de manger un tel article.
2. Il s'agit du poids/volume minimum de 'Hamets qui nécessite la combustion avant Pessa'h , et la loi de Kisouy ha'Dam (couvrir le sang ) d'une volaille abattue Yom Tov.
3. Beth Shamaï correspond à l'avis de Rabbi qui limite la portée des interdictions de Moukzté Chabbat. De même, ils ne tiennent pas l'interdiction de Nolad. Beth Hillel suit l'avis de Rabbi Yéhouda qui soutient les interdictions de Moukzté et tient de manière similaire l'interdit de Nolad.
4. Le Chabbat, Beth Hillel et Beth Shamaï sont en accord avec Rabbi Shimon qui ne tient pas la plupart des interdictions de Mukzté. Cependant, Beth Hillel est rigoureux en ce qui concerne Mukzté à Yom Tov
5. C'est parce que les gens reconnaissent la gravité de la profanation le jour de Chabbat et la traitent rigoureusement déjà, ils ne prendront pas de liberté avec les nombreuses interdictions de Chabbat à cause de certains indulgences concernant le Mukzté . Cependant, les gens ne sont pas si prudents quant à Yom Tov, et donc nous ne devrions pas demander plus d'indulgences à Yom Tov car cela va inciter les gens à faire preuve de légèreté dans d'autres interdictions de Yom Tov. (Révach L'daf).

### La CONTRADICTION de Rabbi

*QUESTION : La Guémara demande pourquoi Rabbi a suivi l'avis de Rabbi Shimon dans la Michna Chabbat (156b) qui traite du Mukzté le Chabbat, alors qu'il a suivi l'avis de Rabbi Yéhouda dans la Michna ici (2a) qui traite du Mukzté Yom Tov. La Guemara répond que Rabbi craignait que les gens puissent traiter le caractère sacré de Yom Tov avec légèreté car certaines formes de Melachah sont autorisées à Yom Tov, et par conséquent, il est strict en ce qui concerne Moukzté Yom Tov. Chabbat, cependant, qui est déjà plus strict que Yom Tov, n'a pas besoin de protection supplémentaire. Pourquoi la Guemara ne dit pas simplement que Rabbi a suivi l'avis du Beth Hillel ? Beth Hillel est indulgent à l'égard de Chabbat et rigoureux à l'égard de Yom Tov , selon l'explication de Rav Nachman . La Guemara aurait demandé pourquoi Beth Hillel a des règles différentes à l'égard de Chabbat et à l'égard de Yom Tov.*

*REPONSE: Rabeinu Chanan'el explique que ni Rabbi Shimon ni Rabbi Yéhouda ne sont en désaccord avec Beth Hillel. On aurait pu croire que les deux, Beth Shamaï et Rabbi Shimon soutiennent que le Mukzté est autorisé, alors que Beth Hillel et Rabbi Yéhouda soutiennent qu'il est interdit. Ceci, cependant, n'est pas de l'intention des Tana'im . Au contraire, les deux, Rabbi Shimon et Rabbi Yéhouda sont d'accord avec Beth Hillel, mais ils sont en divergence sur ce qu'a dit exactement Beth Hillel. Rabbi Yéhouda soutient que Beth Hillel a jugé strictement et interdit le Mukzté à fois Chabbat et Yom Tov . Rabbi Shimon soutient que Beth Hillel est clément à la fois le Chabbat et le Yom Tov .*

*Dans la Massechet Chabbat, Rabbi cite Beth Hillel selon la version de Rabbi Shimon, et il a cité dans Beitzah, Beth Hillel selon la version de Rabbi Yehouda. Il a écrit la Michna dans chaque endroit de manière " Stam". La Guemara se demande donc pourquoi Rabbi cite des opinions divergentes de Beth Hillel dans les deux endroits, et répond qu'il fait ce compromis pour préserver le caractère sacré de Yom Tov. (C'est aussi l'explication du RAMBAN dans les Milchamot , qui décrit cela plus en détail . ) (Insight the Daf)*